

Extrait de la conférence du 22 octobre 1909

« Missions de la colère, de la vérité, de la dévotion », Triades poche, pg 55 à 58

(Rudolf Steiner - [GA59](#), et non pas 58?)

(2006 - Traduction Georges Ducommun) :

Seul un être pensant peut acquérir la vérité. Quiconque fait l'effort de penser en vue d'accéder à la vérité, s'aperçoit de plus en plus clairement que **tout le domaine de la vérité se divise en deux parties.**

La vérité existe sous deux formes. Il y a d'abord celle à laquelle nous parvenons en observant le monde extérieur, en étudiant la nature sous tous ses aspects pour connaître la vérité, toute la sagesse et les lois qu'elle recèle. Quand nous embrassons du regard le champ de notre expérience, nous arrivons à cette forme de vérité qu'on peut appeler la vérité *réflexive*. Nous savons que la nature est saturée, pénétrée de sagesse. Dans la plante vit ce que nous comprenons ensuite comme *l'idée* de la plante. La plante est faite de sagesse, et c'est de cette dernière que nous nous saisissons lorsque nous élaborons *l'idée* de la plante. Telle est l'attitude de l'homme face au monde. Il admet que le monde est issu de la sagesse et qu'au moyen de la pensée il peut retrouver l'élément créateur du monde. Telle est la vérité accessible au penser réflexif.

Mais il existe des vérités que la seule réflexion n'est pas en mesure de dévoiler, pour lesquelles il faut aller au-delà de ce que nous offre la vie extérieure. Nous savons déjà que, dans la vie quotidienne, l'homme doit, pour confectionner un outil ou un instrument, inventer des lois que la pensée appliquée à l'expérience passée, la réflexion, ne saurait lui révéler. Quand il fabrique une montre, par exemple, la loi de la montre ne lui a pas été révélée par la seule réflexion sur le monde donné, car celui-ci n'offre nulle part un assemblage de lois semblable à celui d'une montre. Il s'agit là du second type de vérité. Nous l'acquérons par un acte imaginatif, un penser *anticipatif*. Ce penser inventif anticipe quelque chose qui ne résulte ni de l'expérience passée ni de l'observation.

Il existe donc deux vérités, chacune ayant son caractère spécifique. Nous distinguons des vérités issues d'une penser réflexif (*Nachdenken*) portant sur des observations du passé, puis des vérités engendrées par un penser anticipatif (*Vordenken*).

Comment les secondes sont-elles vraies?

L'inventeur de la montre aurait beau vouloir nous prouver l'exactitude de sa démarche intellectuelle, nous ne saurions lui faire confiance tant qu'il n'aura pas démontré que la montre fabriquée correspond à ce qu'il a anticipé en pensée. **Il faut que les fruits du penser anticipatif soient confirmés par les faits, correspondent à une réalité pratique.**

Les vérités anthroposophiques sont de même nature. On ne peut les tirer tout d'abord de l'expérience extérieure. Nulle part la nature ne nous révèle ce que nous savons du noyau intime de l'homme. L'observation du monde matériel ne nous dit rien des existences successives du Je humain. Pour accéder à cette vérité-là, il faut s'élever au-dessus de l'expérience sensible.

L'être humain doit être capable de saisir en son âme une vérité que le monde extérieur ne lui livre pas de prime abord, bien qu'elle soit appelée à s'y concrétiser ensuite. On ne peut pas prouver cette vérité au moyen d'un penser réflexif. Seule l'application pratique dans la vie a valeur de preuve. La vie doit en être le reflet. Quand on observe attentivement la vie, avec à l'arrière-fond la connaissance que l'âme revient toujours, quand on étudie tout ce qui se passe entre la naissance et la mort et quelles sont alors les expériences de l'âme, quand on considère la satisfaction que confère cette idée et comment elle stimule puissamment la vie, - sur la base de toutes ces observations on doit constater que cette vérité apparaît à travers la réalité pratique. C'est le cas aussi quand nous pouvons admettre l'hypothèse qu'en éduquant un enfant nous avons affaire à une âme qui n'a jamais cessé d'exister, et qu'il nous suffit de chercher à favoriser son éclosion. Toutes les autres preuves sont caduques, parce que pour les vérités issues d'un penser anticipatif seule la confirmation dans la vie pratique a valeur de preuve, apporte la justification.

Ces vérités anticipatives qui ne naissent pas de l'observation sensible, on ne peut pas en apporter la preuve comme pour les vérités tirées de considérations réflexives. Seule la réalité permet de les expérimenter et de les confirmer. Il y a une grande différence entre le fait de prouver des vérités du premier ou du second ordre. Ces dernières sont saisies par l'esprit et doivent ensuite se confirmer sur le plan pratique.

Comment ces deux domaines de la vérité exercent-ils leur action éducative sur l'âme humaine? Il existe en effet une grande différence entre l'homme cultivant un penser réflexif et celui qui pratique un penser anticipatif (...).